

Du 15 janvier au 16 février 2024

Inscriptions SCOLAIRES

RENTRÉE SEPTEMBRE 2024



Inscriptions pour les

Entrées en maternelle
(Enfants nés entre le 1^{er} janvier
et le 31 décembre 2021)

Entrées en CP

Nouveaux arrivants

Demandes de changement d'école*

*Tout dossier incomplet
sera automatiquement rejeté.*

En ligne sur
l'Espace Famille

RENSEIGNEMENTS

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

1 RUE DE L'HÔTEL DE VILLE • Tél : 05 61 72 00 15

www.portetgaronne.fr   

*Cas particulier : les demandes de changement d'école ne peuvent pas se faire via l'Espace Famille.
Elles s'effectuent directement auprès du service scolaire en mairie.

UNE VILLE
POUR TOUS



Pour simplifier vos démarches, UTILISEZ L'ESPACE FAMILLE

À partir du 15 janvier, les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024 pourront se faire directement en ligne via l'Espace Famille accessible dès la page d'accueil du site www.portetgaronne.fr

COMMENT FAIRE ?

Vous disposez déjà d'un compte personnel

Connectez-vous à votre espace personnel, puis remplissez le Dossier Unique Administratif 2024-25 de votre/vos enfant(s) qui s'affiche dans l'onglet « Créer une inscription ».

Vous n'avez pas encore de compte personnel

Rapprochez-vous des services municipaux à l'Espace Pierre de Coubertin (1 av. Pierre de Coubertin • 05 61 41 40 80) pour créer votre compte. Vous recevrez ensuite un mail d'activation de compte avec votre identifiant et mot de passe. Effectuez ensuite vos démarches en ligne.

Pensez-y !

Un certain nombre de pièces justificatives vous seront demandées lors de votre démarche. (Livret de famille, justificatif de domicile...). Pensez à les numériser au préalable.

Attention, tout dossier incomplet sera automatiquement rejeté.

À l'issue de ces démarches, après traitement des dossiers, un certificat d'inscription indiquant l'école d'affectation de l'enfant ainsi que les modalités d'admission auprès de la direction de l'école seront adressés à chaque famille, **courant mai 2024**.

Un Dossier Unique Administratif valable pour toute l'année !

Ce dossier unique vous permet de fournir en une seule fois l'ensemble des informations nécessaires à l'accueil de votre enfant pour toute l'année scolaire y compris pour les demandes d'inscriptions aux ateliers sportifs de découverte et de loisir et ateliers culturels en mai prochain.

LES CAS PARTICULIERS

Attention pour les cas particuliers, (changement d'école, enfants résidant sur une commune extérieure et personnes hébergées) vous devez obligatoirement vous adresser au préalable au service des affaires scolaires.

L'inscription en ligne n'est pas possible.

BON À SAVOIR

Au-delà du 16 février, les inscriptions seront toujours possibles via l'Espace Famille et ce jusqu'au **31 mars** mais les places seront attribuées en fonction des disponibilités dans les différentes écoles. **Après le 31 mars**, pour toute demande d'inscription, s'adresser directement au service des affaires scolaires.

Tél : 05 61 72 00 15.

Plus d'infos sur www.portetgaronne.fr

L'ESPACE FAMILLE

- Facilité d'inscription pour toute votre famille 24/24, 7j/7
- Espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives
- Mise à jour de vos données personnelles rapide et facile
- Consultation et paiement en ligne de vos factures